

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 8

Artikel: Deux conférences de Samuel Cornut
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

¶ **Mais c'est clair!** — M. et Mme^{...} donnent un grand bal. Ils ont deux filles à marier. Plus de cinquante invitations sont lancées.

¶ — Mais, remarque monsieur en parcourant la liste des invités, je n'y vois pas nos amis ?

— Naturellement, réplique madame, puisque nous donnons un bal pour faire des connaissances, ce n'est pas la peine d'inviter les gens que nous connaissons déjà.

Tant pis! — M. ^{...} n'est plus très jeune, mais il a encore le pied léger et il raffole de la danse.

Au bal, chez un de ses amis, il va inviter pour la prochaine valse une ravissante personne, toute jeune encore, presque une enfant.

— Désolée, monsieur, répond-elle, je ne danse ce soir qu'avec mon mari.

— Comment, *mademoiselle*, vous êtes mariée ?

Deux conférences de Samuel Cornut.

APRÈS Philippe Godet, Samuel Cornut. Au commencement de mars, M. Samuel Cornut fera, au Palais de Rumine, sous les auspices du comité de l'Association Juste Olivier, deux conférences où il traitera spécialement des « idées morales » de notre poète national. Ce côté du caractère d'Olivier devait tout naturellement séduire Samuel Cornut et personne ne peut en parler avec plus de profondeur et de cœur. Voici le sommaire des deux conférences :

Première conférence : Juste Olivier jusqu'en 1845. — Traits de caractère du jeune Olivier qui annoncent le caractère de sa poésie. Son poème sur le « Canton de Vaud » qui fait date dans notre histoire. Examen rapide des idées morales des « Deux voix ». Les « Chansons lointaines » : la note philosophique et la note religieuse. Le caractère distinctif de la foi religieuse d'Olivier, tel qu'il ressort de ses premières poésies, de certaines pages du « Canton de Vaud » (ouvrage historique), de certaines lettres et du personnage du « Reclus », dans « Luz et Léonard » (écrit avant 1845).

Seconde conférence : Juste Olivier depuis 1845. — Comment il envisage la révolution vaudoise. C'est la banqueroute de toutes ses espérances et de sa mission poétique. Il est déraciné. Olivier à Paris. Sa position matérielle et morale dans la grande ville. La hantise de la mort devant la note habituelle de sa poésie. Analyse et citations d'« Hélène », de « Donald ». En quoi ces œuvres sont remarquables comme conception ; en quoi elles pèchent par l'exécution. Certaines chansons du soir. — Second coup de foudre : 1870. Olivier en Suisse, où il a « froid ». « Jean Wysshaupt », qui est une grande œuvre sur tous les points, sauf un seul et capital. Les derniers jours d'Olivier ; son religieux « silence » devant la mort. — Conclusion.

On fin lulu.

Po fin, Dzebiet étai fin. Quemet lè dzein desant : « Pe fin que li vaut pllie rein po droblira ». L'etâi oncora pe crapin que fin. Ne s'étai pas oncora mariâ, cà ne voliève pas la quinna que sâi, mâ onna balla lurenâ, retse : « Quand sant retse san tote balle, que desâi, d'ailleu lè pet d'onna retse cheintant pas pllie mau que elliau d'onna poûra ». N'ein trovâve min de prau retse pè son Velâ et sè met adan à corattâ dein lè velâdzo vesin po ein dêrotsi iena que sâi à sa potta po la mounia et qu'ausse oûie à preteindre. Quand i'en frequeintâve iena, lâi demandâve po quemeinci guîero lâi avâi de valse pè l'etrâbllio tsî leu et s'ein avâi pas prau... fourrâve la ellâi su la corniche.

On coup, l'iree l'abbayî de Riau-ai-Renâille. Mon Dzebiet lâi îre z'u po dansi se dâi iâdzo ein trovâve iena que l'ausse prau pedance à l'ottô. Justameint reluquâve onna fêmalla que vayâi po lo premî iadzo. L'etâi onna galèza pernetta, allurâfe, boune djoûte, que ma fâi ne risquâve pas de veindre dâi chêtson po cein que ti lè dzouvenno sè la terivant. Dzebiet châte tant que dè coûte li et l'invite po fêre 'na danse, iô lè vaitcè binstout, on brè pè la rita, l'autro pè la man, à verî onna mazourka que cein fasâi on rido biau par. Tandû par. Dzebiet que dansîve, Dzebiet sè peinsâve in li-mîmo : « T'einlèvâi ! quemet mè

foudrâi-le fêre po lâi demandâ se l'ant dâi z'armaille pè l'ottô ? Mè gèno on bocon de ellia fêmalla, ma se n'a rein, diabe lo pas que vu la dansi pe grand teimps ». Adan ie fâ état de se tenf lo nâ et ie dit à sa grachausa :

— Vo cheinte on bocon la bâosa !

La pernetta asse rodze qu'on nâ de carbatî se dresse su sè z'erpion, tot ein colère, et lâi fâ :

— Quâisi-vo, dzanliâo, avoué voutra bâosa !

Pu pas cheintre mau la bâosa du que, tsi no, on n'ârve rein qu'onna tchivra !

Sti coup, Dzebiet ein savâi prau et la danse d'aprî l'avâi chë onn' autra tsermalâire.

MARC A LOUIS.

Un coup de patte à la vanité.

Un jeune auteur que la modestie n'étouffe pas précisément avoue, dans une soirée, à la maîtresse de la maison, qu'il vient de publier un livre fortement pensé et d'un style net et alerte, vraiment français :

— Vous en avez peut-être déjà entendu parler ? Que vous en a-t-on dit ?

— Jusqu'ici on ne m'en a dit que du bien.

— Vous me rendez le plus heureux des mortels, chère madame ! Et qui donc a pu vous en faire un si vif éloge ?

— Vous-même, monsieur.

Lausanne.

TENEZ, je compare Lausanne à mon grand-père. Je l'aime presque du même amour ; et, chaque fois que j'y reviens, sa vue évoque en moi ce double sentiment d'affection pour la ville où j'ai fait mes études et pour mon grand-père, dont je tiens beaucoup. Oh ! amour-propre !

Lausanne a des prétentions à la culture intellectuelle ; de fait, on y est instruit. Mais tout ce qui est science s'y revêt instantanément de pédantisme. Les professeurs lausannois, leurs femmes et leurs enfants, les magistrats et leurs familles, tout ce qui a quelque teinture d'instruction universitaire, y adopte un ton qui personnellement m'amuse beaucoup, fait de composition et d'une certaine élégance.

La physiognomie de la ville participe des mêmes éléments. Le vieux Lausanne a une grâce légère et délicate : voyez l'église Saint-François, la maison bernoise, les constructions Renaissance de la rue de Bourg : c'est joli ; et voyez la lourde blancheur imposante, — genre allemand, — de la Poste, de la Banque cantonale, des villas de l'avenue de Rumine.

Tout ce qui s'écrit à Lausanne réunit les mêmes essences. Tout ce qui s'y potine (et les tentures des salons en entendent des mots méchants et des jugements peu bienveillants) a une tendance à revêtir une forme plus ou moins littéraire, selon qu'il s'agit d'un salon de l'avenue de la Gare ou d'une fruiterie de la rue de l'Halle.

Remarquez encore le sourire du soleil entre les branches des arbres, et le pied et demi de boue attirant, enlissant, des rues.

Voyez le joyeux papillotement des casquettes blanches sur Saint-François, à midi, et les clairs visages des écolières ; regardez les dos ronds ou les pieds lourds, ou mieux, voilez-vous la face.

Mais, si quelqu'un exagère l'un des deux traits essentiels au détriment de l'autre, quel déchaînement de paroles ! Ou bien on sera accusé de snobisme ou de paysannerie. Gardons surtout un sage, oh ! très sage milieu. Ne tolérez aucun écart dans vos opinions ou dans vos croyances, car on vous montrerait au doigt. On traite l'étranger par le mépris à Lausanne, parce que, tout simplement, il n'est pas comme nous. De quelle partie de l'Allemagne parlez-vous ? De Munich, de Dresde, de Tubingue, car

nombre de gens bien pensants y ont fait leurs études, et de Godesberg, parce que les jeunes filles de Lausanne y vont au pensionnat apprendre l'allemand et les belles manières. Encore, on blâme la vie légère de Munich, se déroulant à côté de la vie universitaire, et la vanité artistique de Dresde, et les coteaux se déroulant autour de Tubingue. Darmstadt, ville d'art moderne, Berlin nouveau, ville d'effervescence, sont inconnus. — Londres est un centre industriel et une ville de misère, pour la morale lausannoise. On connaît ici de l'Italie ce qu'on a vu dans son voyage de noce, et on n'en parle pas, pour ne pas découvrir des sentiments par trop intimes, et qui ne supportent pas l'analyse. Ceux qui vont à Paris n'en parlent guère que s'ils ont pâli sur les bouquins de la Bibliothèque nationale et taient le reste. Voilà. Nous avons quelques missionnaires en Afrique, et quelques explorateurs dans le Jorat. Mais ces aventureux sortent des limites convenues ou par leur cœur trop grand ou par leur amour des exploits. Tartarin est universellement blâmé dans notre bonne ville.

Vous me demanderez, pour compléter cette rapide esquisse, en quoi consistent les préoccupations de nos bien-aimés lausannois. Premièrement, chacun gagne sa vie, les riches ayant été refoulés par la vague montante des impôts sur le revenu ; ensuite, on entend de bons concerts, des pièces de théâtre plus ou moins drôles, des « revues ». On discute beaucoup, de la responsabilité des chefs politiques et des patrons, de la lutte contre l'absinthe, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'embellissement de la ville et, par-dessus tout, des faits et gestes du cher « prochain ».

Lausanne, le 12 février 1907.

L. RIVABOUX.

Devons-nous dire que nous ne voyons pas Lausanne du même œil que notre correspondant ou correspondante ?

(Red.)

Une école de village au XVIII^e siècle.

On lit dans le registre de commune d'un petit village de La Côte, à la date du 7 janvier 1729, ce qui suit :

« La commune étant assemblée, le sieur Jean-Pierre s'étant présenté pour faire l'école, il a été reçu aux conditions suivantes : savoir que la commune lui fournira une chambre pour faire deux écoles par jour ; item, que chaque particulier lui payera, pour apprendre à lire, 7 sols de Genève par enfant par mois et 10 sols pour ceux qui écriront. Il sera obligé de se faire payer des pères ou mères, la dite commune ne se chargeant d'autre chose que de la chambre ci-dessus.

« Après quoi on a convenu avec Abraham Pellaton que pour loger le maître d'école et le berger, il leur fournira sa cuisine et son poêle (chambre), qu'il a eus de sa belle-mère. Il leur donnera en outre trois carreaux de jardin, le tout moyennant deux écus blancs par année payables par la commune ».

M. H.

La logique.

Un brave habitant de la campagne est venu à la ville voir son fils, qu'il destine à quelque carrière dite libérale. Il l'emmène dîner au restaurant et le questionne sur ses études.

— Et aujourd'hui, lui demande-t-il, as-tu bien su tes leçons ?

— ... Fâitement : le latin, le grec, la logique, ç'a roulé comme une auto sur le Grand-Pont !

— La logique, qu'est-ce que c'est pour une science ?

— Je vais t'expliquer. Tu vois ces trois petites saucisses de Vienne que le garçon vient de